SAINT-DAMASE

Fière de son histoire

Volume # 44 | Journal municipal de Saint-Damase | NOVEMBRE 2023

Le temps des Fêtes approche
Pensons achat local et encourageons nos commerçants !

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-DAMASE

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 • Courriel : info@st-damase.qc.ca

AGRI-BEAUREGARD INC.
PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc
Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com
Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES
Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes
et fenêtres de qualité
234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958
450-797-3950

Depuis 1968
CHOQUETTE
TRANSPORT INC.
St-Damase
450-797-2202
191 St-Laurent, St-Damase
Québec J0H 1J0
Fax: 450 797-1163
Email: jdctransport@cgocable.ca

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
Castrol
OTOBOX
Ghislain Loiselle
Propriétaire
Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388 / Téléc. : 450 797-2486
gjdbrodeur@hotmail.com
Alignement
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions

Sonic
Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Marc Beauregard, prop.
Chez Vic
depuis 1989
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

Réfrigération
Climatisation St-Damase
RBQ : 5672-8959-01
Climatiseur mural
Thermopompe murale
NETTOYAGE D'UNITÉ MURALE
Estimation gratuite • Vente et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny
Cell. : 450 223-0713

CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
22A, rue Principale
Saint-Damase, QC
J0H 1J0
Cellulaire
450 278-2458
luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

V.I.P. STOP
PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET
Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Diagnostique Électronique
Tél. : 450 797-2261
garagepatetouellet@hotmail.com
GARAGE PAT ET OUELLET
42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)

CENTRE DE BEAUTÉ
Murielle
Esthétique
Facial
Épilation à la cire
Électrolyse
Soin des pieds
Certificats-cadeaux disponibles
450 797-2162
197, rue Principale
Saint-Damase
Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 20 h
Samedi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Alain Robert
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

#1 District électoral du Clocher : Monsieur Guy Leroux
#2 District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
#3 District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
#4 District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
#5 District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
#6 District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Guy Leroux et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Guy Leroux
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone :	450 797-3341
Télécopieur :	450 797-3543
Courriel :	info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi :	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi :	de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES
URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone :	450 797-3341 # 4013
Courriel :	loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone :	450 797-3341 # 4010
Courriel :	biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi :	17 h 30 à 19 h 30
Mardi :	9 h 30 à 11 h 30
Mercredi :	13 h à 19 h 30
Jeudi :	16 h à 19 h 30
Samedi :	10 h à midi

LE CONSEIL
VOUS INFORME

André Morier – Un homme visionnaire
1982 – Résidence de l'Harmonie

Août 1982 – 20 logements. Projet mûrement réfléchi. Après la formation d'un comité et plusieurs rencontres, André Morier est nommé président de la Corporation «Les Habitations Saint-Damase». Le projet prend forme. Ce sera un 20 logements. Première pelletée de terre le 9 août 1982. Ce sera une résidence pour personnes retraitées. Coupe officielle du ruban le 15 août 1983. Un concours est lancé pour trouver un nom à la résidence. Une boîte est déposée à cet effet, à l'arrière de l'église pour y mettre nos suggestions jusqu'au dimanche suivant. Le nom retenu est «Résidence de l'Harmonie», suggéré par Mademoiselle Laflamme du rang d'Argenteuil. Une magnifique peinture lui a été remise en souvenir. Étant donné la grande collaboration bénévole de chacun, c'est ce qui a permis que ce projet devienne réalité !

1990 – Le Festival du maïs

Le Festival du maïs a pris forme avec un groupe d'agriculteurs réunis un soir, afin d'organiser une exposition de leurs belles machineries d'autrefois. Après discussion, certains disent : «les agriculteurs de Saint-Damase produisent du maïs sucré, pourquoi ne pas organiser un Festival du maïs. Ce serait une belle façon d'inviter notre population». Un comité est alors formé. André Morier l'investigateur du projet est nommé président. Entente avec les loisirs pour le terrain, publicité, etc. L'invitation est lancée. On peut y lire : 1er Festival du maïs sucré éclaté le 11 août 1990, organisé par les Amis du Patrimoine Agricole de Saint-Damase (nom que le Comité s'est attribué). Par la suite, le Festival du maïs reviendra chaque année, passera de 2 jours à un week-end. Le maïs sucré à volonté et maïs soufflé qui se consomment sur le site est une gracieuseté des producteurs de Saint-Damase pour les premières années. Les visiteurs à travers le Québec et même de l'Ontario se faisaient un plaisir de revenir à notre beau festival. Les présidents se sont succédés à tour de rôle pendant les 30 ans. La 30e édition du Festival du maïs a attiré environ 25 000 visiteurs entre le 31 juillet et 3 août 2019. Ce qui a fait le grand succès de ces 30 ans, c'est l'engagement des bénévoles, la présence de nos organismes de la Municipalité de Saint-Damase et grâce aux gens de chez nous !

1992- APPAQ

Avril 1992 - L'APPAQ signifie Association Provinciale du Patrimoine Agricole. André Morier a été le président fondateur, en avril 1992. Comme agriculteur, il s'est impliqué pour conserver notre patrimoine agricole, car il se désolait de voir partir des machineries, en particulier des tracteurs d'un autre âge, vers nos voisins du sud. Ceux-ci avantagé par la valeur de l'argent américain versus Canadien. Après 31 ans, l'Association peut compter avec fierté 720 collectionneurs à travers le Québec et même chez nos amis Franco-Ontariens. C'est faire œuvre de vie et de redevance envers nos ancêtres qui ont travaillé si fort !

PROCÈS-VERBAL | Séance ordinaire du 7 novembre 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 7 novembre 2023, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 octobre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence, il est proposé par madame, la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2023, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL – MISE À JOUR ANNUELLE –

Les membres du conseil doivent mettre à jour annuellement leur déclaration des intérêts pécuniaires et déposer devant celui-ci cette déclaration. *(art. 358 L.E.R.M.)*

Au poste de maire :	Monsieur Alain Robert,
Au district numéro 1 :	Monsieur Guy Leroux,
Au district numéro 2 :	Madame Ghislaine Lussier,
Au district numéro 3 :	Monsieur Yves Monast,
Au district numéro 4 :	Monsieur Gaétan Jodoin,
Au district numéro 5 :	Monsieur Yvon Laflamme,
Au district numéro 6 :	Monsieur Claude Gaucher,

Ainsi tous les élus ont déposé leur déclaration annuelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est mise à la disposition du public.

ADOPTION DES COMPTES AU 31 OCTOBRE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux , appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes à payer pour la période du 1er au 31 octobre 2023, pour un montant total 1 079 990,78 $ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	611 836,75 $
Comptes payés durant le mois	100 890,10 $
Capital et intérêts sur emprunt	301 452,55 $
Salaire des employés/élus (39-43)	65 721,38 $
Total des comptes payés et à payer	1 079 990,78 $

Que ce bordereau portant le numéro 2023-11-211 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2024 – POUPART & POUPART AVOCATS INC.

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la firme Poupart & Poupart avocats Inc. pour des services juridiques à titre de contentieux externe pour l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services juridiques de la firme Poupart & Poupart Avocats Inc., pour l'année 2024, selon la proposition datée du 3 octobre 2023, sous le numéro de référence 2044.

ADOPTÉE

DÉPÔTS DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2023

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les deux états comparatifs requis en vertu de l'article 176.4 du C.M.

DANNY CODERRE, CPA AUDITEUR- MANDAT AUDIT 2023

CONSIDÉRANT QUE monsieur Danny Coderre, M. Sc., CPA auditeur, a quitté le cabinet de FBL S.E.N.C.R.L. pour fonder son propre cabinet et qu'il avait en charge le dossier pour notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire poursuivre avec monsieur Coderre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité de confier le mandant d'audit et de vérification pour l'année 2023 à Danny Coderre, M. Sc., CPA auditeur, selon l'offre de service en date du 30 octobre 2023.

D'abroger la résolution 2023-05-81, datée du 2 mai 2023 et de transmettre copie de cette résolution à FBL S.E.N.C.R.L

ADOPTÉE

ID. CONCERTO – PLATEFORME CONSEIL SANS PAPIER

CONSIDÉRANT l'offre de service concernant la plateforme de conseil sans papier présenté par ID.CONCERTO avec les avantages et les fonctionnalités de sécurité exigée par la *loi 25*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'adhérer au service de la plateforme conseil sans papier, avec le forfait 1 à 10 utilisateurs, selon le tarif préférentiel, membre FQM, entente trois ans, tel qu'indiqué sur la proposition datée du 20 octobre 2023, numéro 2023-098, au montant de 6 441 $ plus taxes applicables et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICES – JOURNAL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024 – IMPRESSION KLM

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée pour l'impression du journal municipal pour l'année 2024 datée du 25 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services pour de la firme Impressions KLM pour l'année 2024 tel que présentée;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-341 et prévue au budget 2024.

ADOPTÉE

TECQ 2019-2024 – PROGRAMMATION NUMÉRO 2 – ATTESTATION DES COÛTS RÉALISÉS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans la cadre du Programme

de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux numéro 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

DÉMISSION DE POMPIER VOLONTAIRE DIRECTEUR ADJOINT – SERVICE INCENDIE – ALEXANDRE HADE

CONSIDÉRANT la démission présentée le 10 octobre 2023 par monsieur Alexandre Hade, directeur adjoint et pompier volontaire au service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'accepter la démission, en date du 10 octobre 2023, de monsieur Alexandre Hade à titre de directeur adjoint et de pompier volontaire du service de sécurité incendie de Saint-Damase;

De remercier monsieur Hade pour les années de service et le temps accordé au sein du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Damase.

ADOPTÉE

DÉMISSION DE POMPIER VOLONTAIRE – SERVICE INCENDIE – FRANÇOIS HÉBERT

CONSIDÉRANT la démission présentée le 13 octobre 2023 par monsieur François Hébert, à titre de pompier volontaire au service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'accepter la démission, en date du 13 octobre 2023, de monsieur François Hébert, à titre de pompier volontaire du service de sécurité incendie de Saint-Damase;

De remercier monsieur Hébert pour les années de service et le temps accordé au sein du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Damase.

ADOPTÉE

DÉMISSION DE POMPIER VOLONTAIRE – SERVICE INCENDIE – PATRICK JODOIN

CONSIDÉRANT la démission présentée le 10 octobre 2023 par monsieur Patrick Jodoin, à titre de pompier volontaire au service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité d'accepter la démission, en date du 10 octobre 2023, de monsieur Patrick Jodoin, à titre de pompier volontaire du service de sécurité incendie de Saint-Damase;

De remercier monsieur Jodoin pour les années de service et le temps accordé au sein du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Damase.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ CIVILE – PLAN DE MISE EN OEUVRE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Johanne Beauregard, coordonnatrice municipale de la sécurité civile, soit adopté;

QUE madame Julie Forcier, coordonnatrice substitut soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée

pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE

ACHAT D'ÉQUIPEMENT – SERVICE INCENDIE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité que sur recommandation du directeur incendie par intérim, de procéder à l'achat de 12 paires de bottes de pompiers, du fournisseur l'Arsenal pour un montant de 4 020 $ plus taxes applicables et d'en autoriser le paiement;

D'autoriser l'achat de 15 couvre-touts, sauvetage technique, rouge, du fournisseur de Sécurité Landry Inc. pour un montant approximatif de 4 241,25 $ plus taxes applicables selon la soumission 17011, datée du 6 novembre 2023 et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

BERNARD MATHIEU LTÉE – TRAVAUX DE CONCASSAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et appuyer par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'entériner les travaux de concassage de béton et asphalte exécutés en octobre dernier par l'entreprise Bertrand Mathieu Ltée, au montant de 14 777,17 $ taxes incluses.

ADOPTÉE

ACHAT DE MATÉRIEL PIÈCES D'AQUEDUC / VOIRIE JU HOULE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de pièces d'aqueduc et de voirie, selon les soumissions, Sou0158183 et Sou0157546, au montant de 36 984,53 $ taxes incluses.

ADOPTÉE

CLUB DE 3 et 4 ROUES DE L'ESTRIE – DEMANDE DE PASSAGE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande présentée par le Club de 3 et 4 Roues de l'Estrie concernant le passage de véhicules hors routes (V.T.T.) sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club 3 et 4 Roues de l'Estrie à traverser les routes sous juridiction municipale selon le plan présenté.

ADOPTÉE

ACHAT DE TABLETTE – ROUTE DE RINÇAGE – AQUADATA

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une tablette pour la route de rinçage du réseau d'aqueduc, selon la proposition datée du 11 octobre 2023, au montant de 5280 $ plus taxes et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

ACHAT DE PIÈCES DE REMPLACEMENT POUR L'ACTIFLO – USINE DE FILTRATION - VEOLIA

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de pièces et installation de membrane du cuvier de l'actiflo 2 à l'usine de filtration, selon la proposition de Veolia, datée du 30 octobre 2023, au montant estimé de 7 143,32 $ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

ACHAT DE SABLE - LIT DE SÉCHAGE - LES CARRIÈRES ST-DOMINIQUE LTÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'environ 1 200 tonnes de sable Éco-sable SANDO combiné 5, pour les lits de séchage, selon la proposition du 31 octobre 2023, au montant estimé de 23 424 $ plus taxes applicables,

D'autoriser les coûts de transport estimé à 12 000 $ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 38-37 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉ DANS UNE HABITATION DE MULTIFAMILIALE DANS UNE ZONE 201

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller, Yves Monast qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 38-37 modifiant le règlement de zonage.

L'objet de ce règlement est d'augmenter de vingt à vingt-quatre le nombre maximal de logements permis dans une habitation multifamiliale dans la zone numéro 201. Cette dernière est localisée en bordure ouest de la rue Principale, près de l'entrée sud du périmètre d'urbanisation.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 38-37 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉ DANS UNE HABITATION DE MULTIFAMILIALE DANS UNE ZONE 201

CONSIDÉRANT QUE selon la règlementation en vigueur, dans la zone numéro 201, une habitation multifamiliale ne peut comporter plus de vingt logements;

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande à cet effet, le conseil municipal est favorable à porter à vingt-quatre le nombre de logements permis ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 novembre 2023, conformément à la loi, par monsieur le conseiller, Yves Monast ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast , et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 7 novembre 2023, le projet de règlement numéro 38-37 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'augmenter le nombre de logements autorisé dans une habitation multifamiliale dans la zone numéro 201* ».

QU'une assemblée de consultation soit tenue le mardi 5 décembre 2023, à 19 h à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 185, RANG DE LA PRESQU'ÎLE

Le conseiller Claude Gaucher déclare que le fait de voter à l'égard du dossier de la dérogation mineure pour le 185 rang de la Presqu'ile, soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal.

Le conseiller Claude Gaucher confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

La dérogation demandée a pour effet de permettre :

Une marge de recul latérale de 1,87m pour le bâtiment principal au lieu du 2m prescrit par le *Règlement de zonage #38*.

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés avec l'obtention d'un permis à cet effet au préalable;

CONSIDÉRANT QUE le préjudice causé aux propriétés voisines est faible;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'une erreur de bonne foi selon ce que la situation montre;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité

D'autoriser la demande de dérogation mineure telle que présentée.

ADOPTÉE

CONTRAT - SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE – 2024-2025 - GESTIM

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le service d'inspection municipale vient à échéance le 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gestim Inc. son expérience depuis plusieurs années dans la municipalité, la connaissance du milieu et du territoire;

CONSIDÉRANT l'offre de service, en date du 13 octobre 2023, pour les années 2024 et 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité de mandater la firme Gestim Inc., pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025 pour la somme estimée de 74 115 $ plus taxes applicables;

ADOPTÉE

COMPTOIR DU CŒUR – AFÉAS - 223, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT le projet de rénovation et de réaménagement de la caserne incendie située au 223, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE présentement, une partie du rez-de-chaussée est utilisé par le Comptoir du Cœur sous l'organisme de l'AFEAS, pour la vente de vêtements et objets usagés;

CONSIDÉRANT QUE dans le projet de rénovation de caserne, le rez-de-chaussée sera entièrement utilisé par le service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à la majorité des conseillers présents, d'informer les responsables du Comptoir du Cœur d'un préavis minimal de trois mois pour libérer l'espace en vue de la rénovation de la caserne.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2023

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une deuxième période de questions est mise à la disposition du public.

APPUI VILLE DE SAINT-PIE -RADARS PHOTOS DANS LES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 31-10-2023, adoptée le 3 octobre 2023, la Ville de Saint-Pie demandait au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec et vice-première ministre du Québec, de rendre les radars photo plus accessibles aux municipalités afin de rendre nos routes plus sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE la réduction des limites de vitesse n'est utile que s'il y a une présence policière pour appliquer la règlementation;

CONSIDÉRANT QUE les agents de la Sûreté du Québec ne peuvent être présents partout à la fois et que la présence policière a un effet dissuasif, mais non permanent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Damase est aux prises avec les mêmes problématiques de vitesse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'appuyer la Ville de Saint-Pie dans sa demande;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et deuxième vice-présidente à l'Assemblée nationale, monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, leader parlementaire et ministre de la Justice, à l'Union des Municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités;

ADOPTÉE

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 51.

ADOPTÉE

Voir la version complète du procès-verbal sur le site

www.st-damase.qc.ca

Restez informés !

Suivez-nous sur notre page Facebook
Municipalité St-Damase

Inscrivez-vous à notre système

telmatik

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 5 DÉCEMBRE 2023 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 38-37 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉ DANS UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE NUMÉRO 201

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 novembre 2023, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 38-37 intitulé «*Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'augmenter le nombre de logements autorisé dans une habitation multifamiliale dans la zone numéro 201*».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 5 décembre 2023 à 19 h à la mairie située au 115, rue Saint-Étienne**, à Saint-Damase. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du projet de règlement numéro 38-37

L'objet de ce règlement est d'augmenter de vingt à vingt-quatre le nombre maximal de logements permis dans une habitation multifamiliale dans la zone numéro 201 (voir plan ci-joint). Les dispositions contenues dans ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

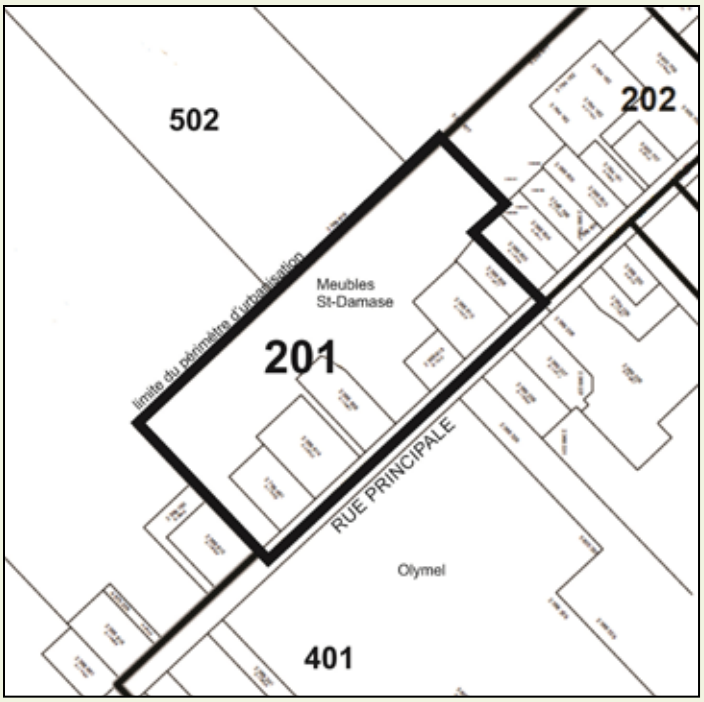

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 115, rue Saint-Étienne à Saint-Damase durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet *Gestion municipale / Avis public*. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro 450 797-3341, pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Damase, ce 14e jour du mois de novembre 2023

Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

DÉCEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 *(ordures)* Spectacle Noël au complexe sportif 19 h	2 Biblio 10 h
3	4 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	5 ***Conseil municipal 19 h 30*** Biblio 9 h 30	6 Spectacle Noël Biblio 18 h 30 Biblio 13 h	7 Biblio 16 h	8 *(recyclage)*	9 Biblio 10 h
10	11 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	12 Biblio 9 h 30	13 Réunion AFÉAS Biblio 13 h	14 *(organique)* Biblio 16 h	15 *(ordures)*	16 Biblio 10 h
17	18 Biblio 17 h 30	19 Biblio 9 h 30	20 Biblio fermé	21 Biblio 16 h	22 *(Recyclage)*	23 Biblio fermé
24/31	25 JOYEUX NOËL Biblio fermé	26 **Bureaux municipaux fermés** Biblio fermé	27 Biblio fermé	28 Biblio fermé	29 *(ordures)*	30 Biblio fermé

ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

La saison froide est à nos portes et ceci signifie que vos véhicules devront être chaussés de pneus d'hiver conformes (incluant le pictogramme de flocon de neige), **entre le 1er décembre 2023 au 15 mars 2024**

Il ne faut pas négliger que la saison hivernale est particulièrement plus dangereuse sur les routes et pour cette raison vous devrez adapter votre conduite. Il est recommandé de vérifier la température afin de prévoir vos déplacements.

Actions à poser, pendant l'hiver :

- Déneiger votre toit de véhicule;
- Ralentir sur les routes;
- Garder ses distances ;
- Prévoir de partir plus tôt;
- Adapter votre conduite dans les virages;
- Repartir doucement après un arrêt;
- Rester visible en tout temps;
- Avoir des pneus adéquats;
- Etc.

Restons prudents et informés !

AVIS AUX CITOYENS

AVIS D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Ne pas oublier qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public **entre 0 h (minuit) et 7 h du 1er décembre au 31 mars inclusivement**, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

La présente **interdiction est levée** pour les dates suivantes : **24-25-26-31 décembre et 1er -2 janvier.**

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les nouveaux bureaux de la mairie, de la bibliothèque et de la salle communautaire ont déménagé le 28 mars 2010, au 113-115 rue Saint-Étienne. Anciennement, il s'agissait d'une meunerie et d'une quincaillerie appartenant à Jean-Paul Pion.

DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter les opérations de déneigement et d'éviter les malentendus, voici quelques conseils pratiques :

- Il est important de garder votre neige sur votre terrain lors du déneigement et non de la mettre sur la voie publique afin d'éviter de remplir les puisards et les regards d'égouts.
- Il est interdit de traverser la neige d'un côté de chemin à l'autre.
- Il est interdit de stationner votre véhicule en bordure de rue entre 0 h et 7 h du 1er décembre au 31 mars inclusivement. De plus, lorsque votre cour est déneigée, veillez à remettre votre véhicule dans votre cour pour que le déneigement soit fait efficacement.
- Nous vous demandons de mettre vos bacs sur votre terrain et non dans la rue.
- Il est normal que l'entrepreneur en déneigement mette de la neige dans votre cour puisque leur priorité est d'assurer la sécurité des déplacements sur les voies publiques.

La municipalité n'est pas responsable des bris de boîtes aux lettres. Assurez-vous que votre boîte aux lettres réponde aux exigences de Postes Canada.

C'est l'hiver pour tout le monde. Gardez le sourire et merci de votre collaboration à vous tous.

OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes retraité, aux études ou vous cherchez un emploi de seulement quelques heures par semaine? Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

OFFRE D'EMPLOI
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX
TEMPS PARTIEL/PERMANENT, 12-15 HEURES/SEMAINE

Principales tâches

- Nettoyage des bureaux, des aires communes, des salles de bain;
- Vider les poubelles
- Passer la balayeuse et laver les planchers;
- Assurer l'entretien de la mairie, la bibliothèque, le complexe sportif et la caserne incendie;
- Assurer un environnement de travail propre
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences et compétences requises

- Une expérience dans l'entretien ménager constitue un atout;
- Savoir faire preuve de discrétion et d'initiative;
- Être une personne fiable et avoir à cœur le travail bien fait;
- S'engager à respecter les normes de santé-sécurité au travail et le code éthique des employés;

Conditions d'emploi

- Le salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur
- Possibilité d'adapter l'horaire de travail en fonction de vos disponibilités (soir, vendredi et/ou fin de semaine)

Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.
Seuls les candidats retenus pour le processus d'embauche seront contactés.

Si vous avez des questions ou pour faire parvenir votre curriculum vitae contactez madame Johanne Beauregard, Directrice générale au plus tard le **1er décembre 2023.**

Johanne Beauregard
Municipalité de Saint-Damase
115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase Qc J0H 1J0
dg@st-damase.qc.ca
450 797-3341 poste 4001

LOISIRS

Spectacle de Noël : Le théâtre magique

Le 1er décembre 2023, 19 h, au complexe sportif (105, rue Sainte-Anne), vous êtes invités à venir assister au spectacle de Noël : Le Théâtre Magique.

Dans cette histoire haute en couleur, des pièces magiques disparaissent et les lutins décident d'arrêter la fabrication des jouets pour Noël. Le magicien et son assistant aideront à redémarrer la fabrique de jouets du Père Noël. Réussiront-ils à y parvenir ?

Viens travailler à la patinoire!

Tu as plus de 15 ans, tu aimes l'hiver et/ou le public. Nous avons besoin de toi pour te joindre à notre superbe équipe à la patinoire. Que ce soit pour faire de la surveillance ou encore arroser la glace et que tu aimes travailler avec le public ou à l'extérieur. N'hésite pas à communiquer avec moi pour plus d'information.

Jacob McDuff, *Coordonnateur des loisirs* *loisir@st-damase.qc.ca || 450 797-3341 poste 4013*

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Nouveau!

Depuis 1979 Fabricant TESSIER

CENTRE DE SERVICES

Inventaire en stock pour vente au détail!

- acier noir
- aluminium

Agricole et résidentielle!

SOUDURE

ACIER • ALUMINIUM • INOXYDABLE

450•888•1632

PASCAL TANGUAY

2 options pour mieux vous servir!

- **Sur place** au 53, rue Principale à Saint-Damase
- **Chez vous**, grâce à l'unité mobile

Soudure - Découpe - Pliage - Perçage - Installation - Réparation

Soudure
- MIG
- TIG
- Stick

Cultivez les conditions idéales, #CultivezTessier, www.serres-guytessier.com

Physiothérapeute

Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin

Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 45
Vendredi de 9 h à 14 h
Sur rendez-vous

192, rue Principale
Saint-Damase, QC J0H 1J0

450 797-3385

Proxim

Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 19 h 30 • **vendredi :** 9 h - 18 h • **samedi :** 9 h - 16 h

Livraison gratuite

Rita FLEURISTE
SAINT-HYACINTHE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5
450 774-6152 • 1 800 337-6152
info@ritafleuriste.net • www.ritafleuriste.net

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile
Électrique • Plancher radiant
Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation

partenaire certifié gaz naturel énergir

CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.

Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com
T 450 797.3434

OLYMEL
On nourrit le monde

La Tarterie du Village
Produits maison
Tartes • Pâtés • Marinades
470, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0 • 450 795-6150
www.fruitsetlegumesbeauregard.com

FERME MORIER
NIVELLEMENT À FORFAIT
GPS
Laser
Scraper 18 verges³
Service clé en main
Thomas Morier, agr.
450-502-1679
tmorier@gmail.com
@NivellementMorier

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

LES CONSTRUCTIONS STEVEN LUSSIER INC.
Résidentiel | Commercial | Agricole
450 278-2134

SOUMISSION 100% GRATUITE
VOTRE EXPERT DE CONFIANCE LOCAL POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION
NOTRE EXPERTISE :
• Toiture de bardeaux
Accrédité IKO – Offre de financement
• Toiture de tôle
• Installation portes et fenêtres
• Rénovation | Agrandissement agricole
• Projets sur mesure
• Garage
QUALITÉ GARANTIE
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA SAISON 2023!
constructions.stevenlussier@gmail.com • www.stevenlussier.com
RBQ 5798-0765-01

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Biblio-Jeux

Nouveautés 0–6 ans

Jeux avec fiches conçues par des orthophonistes!

Planète DES SONS

Favorise l'acquisition des sons de la parole et des syllabes (consonnes, mots de plusieurs syllabes).

Planète DES MOTS

Fait référence au vocabulaire utilisé, au sens du message, aux liens entre les mots et les idées (mots concrets et plus abstraits).

Cherche et trouve des sons de la parole

Ça alors c'est bizarre Sons « R »

Mon premier lynx

Girafes en écharpes

Ça alors c'est bizarre Sons « Ch, J »

Ça alors c'est bizarre polysyllabiques

Jeu de formes et couleurs

Serpents et échelles 3D

La course aux robots

ACTIVITÉS MADA

L'automne s'installe définitivement. Déjà les arbres et les champs se dépouillent. Chez MADA, les rencontres de viactive sont complétées. Merci aux animatrices Françoise, Anne-Marie et Nicole pour ces semaines d'activité physique. Merci aux participants de votre présence à ce temps axée sur les mouvements, ce qui est un gage de bienfaits pour votre santé. Bravo!

Une conférence avec la RIAM (Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains) s'est tenue le 2 novembre. Les thèmes présentés : comment disposer de nos matières recyclables et non recyclables. Se rappeler que le recyclable comprend : contenants, emballages et imprimés (par exemple : le métal, le verre et le plastique). Pour le plastique (emballage ou contenant), ce sont les logos de recyclage 1,2,3,4,5,7 qui sont concernés. Un autre pas pour améliorer nos pratiques environnementales. Merci aux Damasiens présents.

Dès le 9 novembre, Françoise animera le programme de tai-chi les mardis et jeudis matin dès 9 h 30 jusqu'au 5 décembre. Cet art est reconnu pour ses nombreux bienfaits, c'est une gymnastique énergétique globale qui améliore la souplesse tout en renforçant le système musculosquelettique. Bienvenue !

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard,
responsables MADA || fgb1972@hotmail.com

« Le bonheur vous appartient quand, ce que vous pensez, ce que vous dites et ce que vous faites sont en harmonie »

Le ***Souper des fêtes*** aura lieu 25 novembre à 17 h, à la salle des Chevaliers de Colomb, au 155, rue Saint-Etienne. Un repas chaud sera servi. Tirage de prix de présence. Michel Lapointe sera responsable de la musique. Les billets sont en vente auprès des membres de la direction au coût de 40 $. Il n'y aura pas de soirée de danse en décembre. La prochaine danse aura lieu le 27 janvier 2024.

Le 12 décembre, un ***dîner de l'amitié*** se tiendra au local du Centre sportif, à 11 h 30 au coût de 10 $. Ce sera un buffet préparé par Le Triangle du gourmet (sandwich, salade, dessert) On vous attend en grand nombre.

Confirmer votre présence pour le 4 décembre :
Lise Brodeur 450 797-2929

Nos activités des mardis et jeudis après-midi se termineront le 14 décembre et reprendront le 9 janvier 2024.

Il n'y aura pas de bingo en décembre. Le prochain ***bingo*** aura lieu le 17 janvier à 19 h. Vous êtes tous et toutes invités à venir tenter votre chance.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en décembre.

1er	France Fiset
2	Thérèse Racine
	Suzanne Chartier
	Alain Brodeur
4	Ghislaine Lafleur
	Rolland Beaudoin
5	Pauline Fréchette
	Bienvenue
6	Pierrette Bastien
7	Gaston Hamel
	Martin Laflamme
9	Pierre Chenail
12	André Palardy
	Marc Gaudette
13	Michel Archambault
16	Pauline Normandin
17	Germaine H. Martin
18	Marc-André Rodrigue
	Denis Lafortune
19	Rollande Daigle
20	Patricia Soly
22	Michel Morin
24	Clément Beauregard
25	Colette Boulet
	Noëlla Darsigny
	Mercedes Lachance
	Roger Laporte
27	Louise Perrault
30	Pierre Pinel

Lise Brodeur, présidente

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

Souper des fêtes
Vous êtes conviés à notre souper des fêtes avec un repas froid,
mercredi 13 décembre à 17 h 30.
Qui sera suivi de la réunion.

On vous attend en grand nombre.

*** Pour celles qui n'ont pas réservé leur place lors de la dernière assemblée, nous vous contacterons ** .*

Au plaisir de vous voir.

Ghislaine Lussier

Comptoir du Coeur

situé au 223, rue Principale

Vendredi 1er décembre
de 9 h à 12 h • vente régulière
de 12 h à 15 h • sac vert à 10 $
et vente d'articles de noël

Samedi 16 décembre
de 9 h à 12 h • vente régulière

N'oubliez pas d'apporter vos sacs.

Pauline Lamontagne

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com

Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,
Pour le mois de décembre

Déjeuner familial dimanche le 03 décembre prochain de 8 h 30 à 11 h. Bienvenue à tous !

Il ne faut surtout pas oublier de vous procurer les billets des œuvres charitables qui sont disponibles au moment même auprès de vos vendeurs du conseil 3141… bonne chance à tous !

Le 03 décembre : Journée Internationale des Personnes Handicapées

Le 05 décembre : Journée mondiale du bénévolat

Le 10 décembre : Journée mondiale des droits de l'Homme

Le 10 décembre : Journée internationale pour les droits des animaux

Le 11 décembre : Journée internationale de la montagne

La ***prochaine réunion*** aura lieu le 19 décembre à 19 h 30. Votre présence parmi nous serait très appréciée. Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

** ** **

Les Chevaliers de Colomb ont pour objectif de maintenir les services offerts :

- Prêt d'équipement tel que chaise roulante, marchette, béquilles, etc.

L'équipement d'utilisation terminé doit être retourné à la salle des Chevaliers

Merci de votre collaboration...

Vous avez un équipement 450 797-3862

** ** **

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb - Conseil 3141

REGARD MAGNÉTIQUE

« "Je rectifie mon regard : je veux qu'il soit franc, plein d'une lumière égale, fort, prompt à répandre sa force sur tous ceux qui en ont besoin. Henri Durville, Je veux réussir, Éditions H. Durville, 1968." »

Saint-Damase
Fière de son histoire

Chevaliers de Colomb
Conseil no. 3141
St-Damase

GUIGNOLÉE 2023

Les Chevaliers de Colomb ne feront pas la cueillette de denrées de porte à porte comme les années passées.
Cette méthode fonctionne bien.

Vous pouvez faire votre don par ACCÈS D de votre domicile :
- Cliquer sur Virer
- Cliquer sur virement entre personne

Desjardins | Accès D

Suivre les instructions en utilisant le :
- N° Transit 90044 - Institution 815 - Folio 2913085 la guignolee

Vous pouvez aussi vous présenter au comptoir de la Caisse au centre de service de Douville.
En utilisant le même N° Transit 90044 - Institution 815 - Folio 2913085 la guignolee.

La guignolée

Vous pouvez aussi faire votre don, en argent ou par chèque à l'ordre : **Chevaliers de Colomb Saint-Damase la Guignolée.**

Dans une enveloppe scellée que vous déposerez dans une boîte à la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE** sur les heures d'ouverture.

Nous recueillons les dons **du 20 NOVEMBRE au 15 DÉCEMBRE 2023**

Soyez assurés que vos dons seront très appréciés par les gens qui les recevront. Les Chevaliers et le Comité de la Guignolée vous remercient pour votre participation et générosité habituelle.

Comité de la Guignolée,
Chevaliers Colomb Conseil 3141 Saint-Damase

INFORMATION : M. Daniel Ducharme 450 772-6351

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@outlook.com

Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale des paroissiens de Saint-Damase se tiendra en l'église de Saint-Damase, **dimanche, après la messe de 9 h, date à déterminer** (fin novembre – début décembre). **Surveillez le semainier paroissial.**

VOTRE PRÉSENCE EST IMPORTANTE!

Nous devons procéder à l'élection de deux marguillières/marguilliers, soit :

- Le 31 décembre 2022, fin du deuxième mandat de monsieur Michel Messier.
  Poste vacant pour un premier mandat de 3 ans.
- Le 31 décembre 2022, fin du premier mandat de monsieur François Béchard,.
  Éligible pour un deuxième mandat de 3 ans.

Après un court bilan de l'année 2023, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.
Au plaisir de vous rencontrer,

Gaëtan Deschênes, président
Saint-Damase, novembre 2023

CÉLÉBRATION DU PARDON DIMANCHE 10 DÉCEMBRE – 19 H

10 déc – 14 h – St-Pie / 17 déc – 14 h – St-Dominique / 17 déc – 19 h – Sainte-Cécile

Note : dimanche, 24 décembre – pas de messe à 9 h // dimanche, 31 décembre, messe à 9 h

Horaire des messes – « Unité pastorale des Moissons »			
	NOËL		**JOUR DE L'AN**
	Dimanche **24 déc** Veille de Noël	Lundi **25 déc** Jour de Noël	Lundi **1er janv** Jour de l'An
St-Damase	**17 h**	**9 h**	**9 h - Parole**
St-Pie	16 h 30	10 h 30	10 h 30
St-Dominique	19 h	9 h - Parole	9 h
Ste-Cécile	19 h 30	9 h - Parole	9 h
Roxton Pond	Minuit	10 h 30 - Parole	10 h 30

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

LA PRODUCTION DE JUS DE TOMATE

Le jus de tomate que nous connaissons est un produit relativement récent. Il serait né en 1917 dans la cuisine de Louis Perrin, le chef d'un hôtel du nom de French Lick Springs fondé en 1845 et situé à French Lick[1] en Indiana, un ancien poste de traite fondé par les Français qui faisait du commerce avec les peuples des Premières Nations. French Lick est maintenant une ville touristique d'environ 1800 habitants. Avant 1917, on ne parlait que de sauce qui était fabriquée avec les tomates, le ketchup Heinz existait déjà depuis 1876.

La production de jus de tomate n'a pas toujours été le domaine exclusif des grandes compagnies comme Heinz ou Campbell. Au début des années 1940, l'extracteur à jus a fait son apparition. C'est alors que les familles pouvaient dorénavant fabriquer leur propre jus de tomate. Pendant la guerre, à Saint-Thomas d'Aquin, monsieur Georges Jodoin le père de madame Jeannine Jodoin (l'épouse de monsieur Gaétan Poirier) obtiendra un contrat de l'armée canadienne comme fournisseur de jus de tomate. Les soldats de Saint-Damase, messieurs Georges Choquette, Gérard Chabot et Réal Gingras qui furent mobilisés à la fin de 1944 ont peut-être goûté au jus de tomate de monsieur Jodoin pendant leur service militaire en Europe. Monsieur Jodoin fabriquera du jus de tomate jusqu'en 1950.

À Saint-Damase, monsieur Laurent McDuff fabriquera lui aussi du jus de tomate jusqu'en 1970. Il vendait son jus de tomate dans des boîtes de conserve de 48 onces qui étaient disponibles sous les étiquettes des épiceries de la région de Saint-Hyacinthe, monsieur Laurent McDuff vendait aussi du jus de tomate avec une étiquette à son nom à son kiosque du marché de Saint-Hyacinthe. Les boîtes de conserve de jus de tomate étaient vendues en un seul format de 48 onces. Messieurs McDuff et Jodoin n'étaient pas les seuls à produire du jus de tomate, plusieurs producteurs du Québec en produiront aussi dans ce format familial très populaire.

J'ignore les ingrédients que messieurs Jodoin et McDuff ajoutaient dans leur recette de jus de tomate. Ils pouvaient être aromatisés avec du sucre, du jus de citron, du sel, des graines de céleri, de la sauce Tabasco ou Worcestershire (ces deux sauces existent depuis le 19e siècle). De nombreuses recettes de soupes traditionnelles incluent du jus de tomate, il est inclus dans la soupe à vermicelles ou aux alphabets, aux légumes, à l'orge ou au chou. Le spaghetti inclut obligatoirement du jus de tomate dans les différentes sauces qui l'accompagne. On peut même se vider une boîte de conserve de jus de tomate directement dans son spaghetti comme disait Elvis Gratton, j'en ai moi-même fait l'expérience et c'est très bon. Dans les tavernes ou les brasseries, on pouvait aussi se faire servir de la bière avec du jus de tomate que l'on dégustait avec des œufs à la coque ou avec une langue de porc, du fromage ou tout simplement avec des croustilles.

Claude Beauregard,
le fils de Pierre Beauregard
et de Céline Palardy

Référence :
Encyclopédie Britannica : French Lick Springs
Source : Lambert Michel : Le jus de tomate, champion des jus de légumes, Le Québec cuisine, 16/05/2021, disponible, https://www.quebecuisine.ca/?q=le-jus-de-tomate-champion-des-jus-de-legume

[1] Le verbe licher traduit en anglais par lick fait référence à des légendes qui ont circulé pendant des siècles sur les qualités médicinales des sources minérales. Les animaux sauvages venaient s'abreuver dans ces sources (springs en anglais) pour profiter du sel qui se trouvait dans l'eau. C'est ce qui explique l'étrange nom de cette ville.

Comité du Patrimoine de Saint-Damase
Gaétan Poirier, Président *Fleur-Aimée Choquette, Sec,-trésorière*
Claude Beauregard, rédacteur et secrétaire *Guy Leroux*

L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

VOUS SONGEZ À VOUS ÉTABLIR EN AGRICULTURE ?

Cette chronique s'adresse à vous !

Depuis juin, L'ARTERRE vous présente une série d'articles pour démystifier les différents modes d'établissement possibles en agriculture.

Cette sixième et dernière édition s'intéresse **aux fiducies d'utilité sociale agroécologique** (FUSA). Il est tout à fait normal que vous n'ayez jamais entendu parler de la FUSA puisque, bien que ce modèle existe depuis longtemps, il a été très lent à se développer ici. Aujourd'hui, près d'une dizaine de FUSA sont en opération et autant sont en développement au Québec.

La FUSA est une entité juridique qui sert à préserver à perpétuité la vocation agricole d'une terre et également de l'extraire du marché immobilier spéculatif. En d'autres mots, le dépôt d'une terre dans une FUSA permet d'une part de s'assurer qu'elle conservera à jamais son utilité agricole, mais aussi que les agriculteurs pourront davantage assurer la viabilité de leur projet en ayant accès à une terre dont le prix demeurera abordable. Une FUSA pourrait même soutenir l'établissement de plusieurs projets agricoles simultanément en y implantant, par exemple, un incubateur d'entreprises si la superficie de la terre s'y prête. Contrairement aux fiducies d'utilité privée et à la fiducie personnelle, la fiducie d'utilité sociale a comme caractéristique de devoir obligatoirement bénéficier à la communauté en général.

Les FUSA sont parfois l'initiative de villes, comme le projet de fiducie agricole de la ville de Boisbriand dans les Basses-Laurentides ou bien, elles émergent d'entités comme les MRC, tel un projet en cours d'élaboration dans Brome-Missisquoi. Les terres servant à créer des fiducies peuvent être achetées à des particuliers ou bien offertes par de généreux donateurs qui souhaitent léguer à la communauté une terre agricole. Dès la création de la FUSA, on considère que la terre en question deviendra un patrimoine qui s'appartient à lui-même et qui sera désormais géré par un conseil fiduciaire constitué de membres de divers horizons.

Pour les gens qui cherchent à s'établir en agriculture, la FUSA combine les avantages de la location et l'assurance qu'ils peuvent établir leur projet sur le très long terme, puisque la terre est destinée à maintenir sa vocation et qu'elle ne pourrait pas être vendue. L'agriculteur sur une FUSA peut aussi choisir de devenir propriétaire superficiaire pour bénéficier d'un plus grand levier financier.

Sachez que l'ARTERRE peut vous accompagner dans tout ce processus d'achat ou de vente de terres ou d'entreprises agricoles. Contactez l'agent de votre région :

Pour les MRC des Maskoutains et celle de Pierre-De Saurel

Amélie Tremblay : 450 774-3141, poste 3144 • atremblay@arterre.ca

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

MRC de Pierre-De Saure

arterre.ca

SARCA

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

DE LA NOUVEAUTÉ AU SARCA

Nous vous invitons à suivre la page Facebook du SARCA afin d'être à l'affût des activités et des nouveautés.

Dans les dernières semaines, nous avons publié une vidéo explicative des tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (TENS) et du test de développement général (TDG). Vous y trouverez de l'information détaillée sur les 2 tests ainsi que sur la démarche d'inscription.

En suivant notre page Facebook, vous y découvrirez également le portrait d'adultes ayant vécus des succès dans la poursuite de leur projet scolaire ou professionnel. Ces histoires positives sont inspirantes et nous sommes fiers de vous les présenter.

Le SARCA poursuit la promotion de ses services en tenant des kiosques à différents endroits dans la MRC des Maskoutains, notamment dans les Matinées gourmandes, n'hésitez pas à venir à notre rencontre, il nous fera plaisir de discuter avec vous!

Audrey Gatineau,
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731
Facebook : Audrey Gatineau Pro

CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS !

Le Parrainage civique vous offre l'opportunité de faire un bénévolat bien spécial, puisque c'en est un d'amitié ! Être parrain et marraine d'une personne ayant des capacités différentes, c'est bien souvent aller à la rencontre de son vrai soi tout en profitant de l'instant présent au travers le partage d'activités et d'intérêts communs.

Dans la MRC des Maskoutains, 5 parrains ou marraines sont recherchés.es afin de faire toute une différence pour l'autre, mais aussi pour soi.

N'hésite pas à nous contacter pour en savoir plus!

450.774.8758
parrainagecivique.org

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES !

Saint-Hyacinthe, le 9 novembre 2023

C'est déjà le moment de surveiller l'arrivée du calendrier de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, outil essentiel pour faciliter la gestion des matières résiduelles. Cet outil favorise l'utilisation efficace de l'ensemble des services de collecte des matières recyclables, organiques ou simplement des déchets puisqu'il permet un repérage rapide des différents jours de collectes à trois voies, en plus des dates de collectes spéciales, notamment celles des résidus domestiques dangereux et des encombrants.

Cette année, le calendrier sera livré aux résidences, les 5 et 6 décembre prochains, dans le Publisac.

Les citoyens et citoyennes qui ne reçoivent pas le Publisac pourront, dès janvier 2024, consulter le calendrier sur le site internet de la Régie, au www.riam.quebec, ou s'en procurer un exemplaire au bureau de leur municipalité. Il est toujours recommandé de visiter le site internet de la Régie afin d'obtenir des renseignements complémentaires à propos des nombreux services offerts. À cet effet, M. Alain Jobin, président de la Régie, précise que « …Année après année, nous sommes fiers d'offrir aux populations desservies des outils de communication accessibles et performants, et toute l'équipe est disponible pour répondre aux questions des citoyennes et citoyens qui les contactent par courriel ou par téléphone au 450-774-2350… ».

Au moment de disposer de ses matières résiduelles, chaque citoyen peut faire une différence puisque « ***Mieux trier, c'est mieux recycler*** ». La Régie soutient la population dans sa contribution au recyclage et la remercie de sa collaboration.

Toute l'équipe de
impressions KLM
désire vous souhaiter bonheur, santé, succès et l'accomplissement de tous vos vœux.
Joyeuses Fêtes !

Nouveau service à Saint-Damase
Couturière
- Réparations (Accroc, changement de fermoir…)
- Ajustements (Bord de pantalon, robe de bal…)
- Modifications
- Projets personnalisés
- Produits écoresponsables

Venez me rencontrer !
75-1 rue St-Fabien
450-278-8031
JOLIE-ANNE créations

La Griffons D'or
Diplômée de Canin Mode 2007
Toilettage
Pour chiens et chats
Prix : 35 $ et plus
Rabais de 5$ à 10 $ pour nouveaux clients
Amélie Blais
676, rang Double
St-Pie, QC J0H 1W0
450 772-5797

Rita
SAINT-HYACINTHE
FLEURISTE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5

450 774-6152

www.ritafleuriste.net

Que 2024 soit une année de Paix,
que nous soyons en bonne santé.

Qu'il y ait beaucoup de Bonheur
et de Bien-Être.

Merci à ma fidèle clientèle.

CENTRE DE BEAUTÉ
Murielle

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
Que le bonheur soit avec vous en ce temps des fêtes et pour la nouvelle année.
Joyeuses Fêtes!
211-A, rue Saint-Joseph, Saint-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Téléc. : 450 797-3948

Notre équipe vous souhaite santé, paix et prospérité pour l'année à venir...
Puissiez-vous passer un merveilleux temps des Fêtes rempli de joie et d'amour!.
CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS
22A, rue Principale, St-Damase
450 278-2458

Étude de Me Christine Richer
notaires
inc.

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer
Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance
à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !

450 536-0812
WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!
Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE ☺

Carrossier ProColor.
Service expert à toute épreuve
Clé Verte

Parlez-en à nos clients!
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !

www.maisonjodoin.ca

Marieville 450 460.2430
Saint-Damase 450 797.3889
Sainte-Madeleine 450 795.3395

william houde
agro-fournitures

Usine :
501, Haut-de-la-Rivière
Saint-Damase (Qc)
J0H 1J0

Jérémy Richard
Représentant

Bur. : 450 797-3316
Téléc. : 450 797-3621

Cell. : 450 278-6066
jeremy.richard@williamhoude.com

De la conception à la livraison !

impressions KLM

T 450.795.3219 • C info@impressionsklm.com
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
www.impressionsklm.com

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
info@menuiserierl.ca

Régis et Louise-Andrée
propriétaires
Licence RBQ : 8005-8951-48

Valérie Lachance
Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989
Fax : 450 797-3948
211-A, St-Joseph
St-Damase, (Qc) J0H 1J0

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

MANOIR ST-DAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

NOUVEAU DÉCOR !

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

WiFi Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com